

DEMANDE D'AGREMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITE SOCIALE

(arrêté du 5 août 2015 - Journal Officiel du 12 août 2015)

DOSSIER à adresser en 3 exemplaires à : UD de Loire-Atlantique de la DIRECCTE

Service SCT
Tour Bretagne

44 047 NANTES cedex 1

<u>lièces à joindre au dossier :</u>
Copie des statuts en vigueur Dans ces statuts doivent figurer les conditions prévues par le 1° et le 3° de l'article L.3332-17-1 du code du travail, à savoir : 1° L'entreprise poursuit comme objectif principal la recherche d'une utilité sociale, définie à l'article 2 de la même loi ; 3° La politique de rémunération de l'entreprise satisfait aux deux conditions suivantes : a) La moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à sept fois la rémunération annuelle perçue par un salarié à temps complet sur la base de la durée légale du travail et du salaire minimum de croissance, ou du salaire minimum de branche si ce dernier est supérieur ; b) Les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, un plafond fixé à dix fois la rémunération annuelle mentionnée au a ;
Extrait du registre du commerce et des sociétés, le cas échéant
Les trois derniers comptes annuels approuvés et le dernier rapport d'activité approuvé, lorsqu'ils existent

 □ Des comptes de résultat prévisionnels pour les exercices correspondant à la durée de l'agrément demandé

☐ Une attestation du dirigeant que la condition du 4° de l'article L.3332-17-1 est respectée :

4° Les titres de capital de l'entreprise, lorsqu'ils existent, ne sont pas admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers, français ou étranger, dont le fonctionnement est assuré par une entreprise de marché ou un prestataire de services d'investissement ou tout autre organisme similaire étranger;

Fiche de demande d'agrément

Cliquez dans la case correspondant a votre s	situation	<i>:</i>								
Première demande										
Renouvellement de demande										
1. Présentation de l'entreprise										
Identification										
Nom:		Pré	nom :							
numéro siret:										
Autre élément d'identification (ex. : numéro RN.	A - réperto	ire national	des associa	ations)	:					
Objet :										
							•••••			
A ativité a principales .				••••••						
Activités principales :										
				••••••						
							•••••			
Adresse du siège social :										
				••••••	••••••	•••••	•••••		•••••	
Code postal :										
Commune : Téléphone :	I	••••••	••••••	••••••	•••••	•••••		•••••	•••••	
Télécopie :		@								
Courriel :		<i>.</i>	••••••	•••••	••••••	•••••		•••••	•••••	••
Identification du représentant légal										
Nom :										
Prénom :										
Fonctions:										
Téléphone :										
Courriel:		യ								

2. <u>Description des activités participant à la recherche d'une utilité sociale</u>

Présentation des activités d'utilité sociale :
Besoins socio-économiques couverts :
Publics bénéficiaires (caractéristiques sociales, nombre, etc .) :
Tubiles beneficialies (caracteristiques sociales, nombre, etc.).
Moyens mis en œuvre :
Zone géographique ou territoire d'exercice des activités :
Information complémentaire éventuelle :

3. Evaluation de l'impact social

La charge induite par l'objectif d'utilité sociale a un impact significatif (cliquez dans la case correspondant à votre situation) :
☐ sur le compte de résultat (1° de l'art. R. 3332-21-1 du code du travail)
☐ sur la rentabilité financière (2° de l'art. R. 3332-21-1 du code du travail)
3.1. Impact social sur le compte de résultat
Description des principaux postes de charges d'exploitation :
Description des charges d'exploitation induites par les activités d'utilité sociale :

		DERNIER exercice clos	AVANT -DERNIER exercice clos	AVANT- AVANT DERNIER exercice clos
Montant total des charges d'exploitation (en euros)	Α			
Montant des charges d'exploitation liées aux activités participant à la recherche d'une utilité sociale (en euros)	В			
Proportion des charges d'exploitation liées aux activités participant à la recherche d'une utilité sociale dans l'ensemble des charges d'exploitation	C= B divisé par A			

3.2. Impact social sur la rentabilité financière

		DERNIER exercice clos	AVANT -DERNIER exercice clos	AVANT- AVANT DERNIER exercice clos
Capital et réserves (en euros) (données du bilan)	А			
Report à nouveau (en euros) (données du bilan)	В			
Résultat de l'exercice (en euros) (données du bilan)	С			
Emprunts obligataires convertibles (en euros) (données du bilan)	D			
Autres emprunts obligataires (en euros)(données du bilan)	E			
Emissions de titres participatifs (en euros)(données du bilan)	F			
Emprunts participatifs (en euros) (données du bilan)	G			
Participation des salariés aux résultats (en euros) (données du bilan)	Н			
Somme des capitaux propres et des concours financiers non bancaires mentionnés au 2° de l'art. R. 3332-21-1 du code du travail (en euros)	I = A+B+ C+D +E+F+G +H			
Dividendes versés (en euros) (données du tableau de financement)	J			
Charges financières liées aux emprunts obligataires, aux titres et emprunts participatifs et à la participation des salariés (en euros) (données du compte de résultat)	К			
Somme des dividendes et de la rémunération des concours financiers non bancaires mentionnés au 2° de l'art. R. 3332-21-1 du code du travail (en euros)	L = J+K			
Rentabilité financière	M= L divisé par l			

e, soussigné(e) (nom et prénom),
eprésentant(e) légal(e) de l'entreprise,
ertifie exactes et sincères les informations du présent dossier et demande l'octroi de l'agrément 'entreprise solidaire d'utilité sociale.
ait le, à, à
gnature

L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans. Par exception, pour les entreprises créées depuis moins de trois ans à la date de la demande d'agrément, l'agrément est délivré pour une durée de deux ans (article R.3332-21-3 du code du travail).